Témoins et autres. 1er de l'appel de publication du dit Mariage fait par le Citoyen Laurent Gilard officier Public de la Commune de Toulon en date du vingt Cinq Frimaire Courant, portant qui n'a eu ni Empêchement ni Opposition. Et que le dit Joseph Pellequin et Catherine dans la Seizaine du Brigade d'artillerie de la marine. 2me de l'appel datte de publication du dit Mariage fait par le Citoyen Joseph André Monnefron officier public de la Commune de la garde vu l'Extrait de naissance du Futur qui Constatent sa majorité. Et qu'il est né du parens Legitime vu Acte de la Citoyenne Antoine qu'elle est née a la Garde le 15e du Mois Avril 1768 Cet Extrait dip Extrait de parens Legitime les parties ayant de nouveau Datté leur Mutuel Consentement au dit Mariage. Fait en une Seule Ecritture prononcé au nom de la Loi que Joseph Pellequin et Reine Marguerite Vitton sont unis en Mariage de Droit quoi l'on a donné Lecture cette que Signé avec les Témoins et les Parties. Fait au lieu de la Réunion Décadaire des Citoyens du Canton de la Garde le jour Dixième et an que Dessus.

Marguerite vitter — Latty

M, vittonge — pellequin — Fugnet

Charles Gmoudier — Pacachon

EXPEDITION 3 SOLS

N°. 11

Pierre Jacques Augier — Marie Catherine Michel

Au 19e de la République Française une Indivisible et Démocratique, par devant Moi Charles Gmoudier Résident de l'administration Municipale du Canton de la Garde Département du Var, Chargé de l'article 1er de la loi du 13 fructidor dernier des fonctions Officiers Publics qui ont a la Célébration du Mariage des Citoyens de ce Canton. Sont Comparus pour Contracter Mariage, le Citoyen Pierre Jacques Augier Sergent Entretillant a l'arsenal de Toulon, actif de la ville de la Seyne, fils Mineur et Legitime de Jacques Cultivateur et défunt Therese Banon, d'une part, et Marie Catherine Michel native de Peyrole Département des Bouches du Rhône, fille Mineure et Legitime de feu Jean Paysetier et de Marie Claude Tous les deux nés et domiciliés de la ville de la Seyne d'autre part, lesquels futurs Conjoints étoient accompagnés des Citoyens ci-après nommés Joseph Latty, Joseph Guyon Cultivateurs, et François Turrel institutrice, Voisinage de la Garde.